LES REALISATIONS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA COMMUNE

Le plan de rénovation de l'éclairage public.



Depuis 2017, La commune a décidé de poursuivre la rénovation de l'éclairage public de la commune pour les raisons environnementales, économiques et de santé publique.

Ainsi, une trentaine de lanternes équipées de lampes LED ont été installées sur l'ensemble de la rue principale de la commune à savoir, l'avenue de l'Europe ainsi que sur la rue la plus longue, la rue de Bernes qui dessert le hameau du même nom situé à environ un km du bourg. Largement subventionnés par la FDE 62, cette opération permet une réduction de la consommation annuelle d'électricité de plus de 6000 KWh, soit une baisse de près de 67 %.

La fin de l'opération est prévue pour le dernier trimestre 2018. Elle concernera la rue du Blacourt, la rue de l'Eglise, la rue du Moisy. Là encore, le coût est amorti en grande partie par les subventions allouées par la FDE 62

Enfouissement des réseaux aériens et assainissement collectif

- * La dépose de tous les poteaux et câbles aériens contribuent à embellir les routes et à sécuriser les réseaux en cas de tempête. Cette volonté de la municipalité a déjà permis la réalisation de plusieurs tranches de travaux :
- La rue de l'Eglise,
- La rue d'Uzelot par tranches successives de 2012 jusqu'en 2018
- * Dans le cadre de la réalisation du nouveau groupe scolaire inauguré en 2014 et du lotissement « La pierre bleue», la commune a aussi engagé un vaste programme d'équipement du territoire d'un réseau d'assainissement collectif. En collaboration avec le bureau d'étude V2R, l'Agence de l'eau Artois Picardie et le syndicat des eaux de la ville de marquise et ses environs, un plan de zonage prévisionnel a été établi.

Certaines tranches ont été réalisées depuis 2012. la dernière tranche a été réalisée au printemps et à l'été 2018. Après l'installation d'un poste de refoulement à l'extrémité de la rue d'Uzelot et d'une conduite de refoulement au réseau gravitaire existant, l'ensemble des logements du lotissement "Les Capucines" ont été reliés au réseau d'assinissement collectif de la commune



* La poursuite de ces actions d'aménagement du territoire sont un objectif important pour la municipalité. Cependant, leur réalisation est extrêmement couteuse. Nous avons su échelonner ces gros travaux dans le temps depuis maintenant 5 ans.

D'ici quelques mois, cette compétence passe à la Communauté de commune de la Terre des deux Caps comme le prévoit la loi. Nous espérons que cette tâche importante se poursuivra sous les auspices de l'intercommunalité

CEREMONIE DE REMISE DES PRIX AU CONCOURS DE MAISONS FLEURIES DE L'EDITION 2018

Dimanche 7 octobre 2018

Mr le Maire, Jacques Fasquel et les membres du conseil municipal ont reçu en mairie tous les participants au concours 2018 des maisons fleuris.

Cette édition a remporté un franc succès. Plus de 20 candidatures ont été déposées en mairie. Ce challenge annuel est placé sous le signe de l'embellissement du cadre de vie de l'espace communal, dans le respect du paysage et de l'environnement.

Personne ne repart les mains vides. Chaque récompensé s'est vu remettre un bon d'achat d'une valeur de 30 à 50 euros à dépenser chez un pépinièriste de la région de Marquise Félicitations à toutes et à tous et ... à l'année prochaine



Les lauréats de l'édition 2018

Les grands vainqueurs de cette année 2018 sont Mme et Mr Quiertant. Ils ont reçu un panier garni de produits régionaux et un bon d'achat de 50 euros.



Classement 2018

N°1: Mme et Mr QUIERTANT

N°2: Mme et Mr LEROY

N°3 : Mme et Mr JUILLIEN Mme et Mr PERPAEUR

N°4 : Mme et Mr POTEZ Mme Et Mr GOLLIOT

N°5 : Mme et Mr BARTHELEMY Mme et Mr LANNOY Mme et Mr YVART $N^{\circ}6$: Mme et Mr BATTEL Dominique

Mme GRONNIER Mme et Mr LELEU

N°7 : Mme et Mr ANQUEZ

Caroline et Jean-François BATTEL

Mme et Mr RINGOT Mme et Mr WASSELIN Mme et Mr PECRIAUX Mrs PECRIAUX et TURPIN

LEULINGHEN-BERNES REÇOIT LE LABEL « VILLES ET VILLAGES ETOILÉ »

17 octobre 2018

Leulinghen-Bernes est l'une des 108 communes de France à être récompensée par l'ANPCEN (Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement) qui lui décerne le label "villes et villages étoilés" avec 3 étoiles.

C'est la récompense de l'action conduite par la municipalité pour ses actions en matière de limitation de la pollution lumineuse nocturne. Il s'agit notamment de limiter les lumières artificielles extérieurs, de repenser la manière dont sont éclairés les bâtiments et les rues de manière raisonnée.

L'enjeu est multiple : environnemental bien entendu, mais aussi économique et de santé publique. C'est un processus gagnant pour tous et pour l'environnement.



BEAU SUCCÈS DU LOTO QUINE

27 octobre 2018

Le Club des aînés, présidé par Mr Francis LEROY a organisé son loto quine annuel à la salle des fêtes. Après plusieurs semaines de préparation, tout était fin prêt pour recevoir les joueurs bien décidés à empocher les nombreux bons d'achats en jeu , de 10 à 200 euros.







Environ 120 participants ont répondu présent à cette manifestation animée de main de maître par Mr Cédric LEROY.



Durant la pause, entre deux parties acharnées, la buvette et surtout de succulents gâteaux préparés par les membres du club ont régalé tous les acteurs de ce bel après-midi.



" J'adresse mes plus chaleureux remerciements aux membres du club qui ont confectionné les gâteaux, ont aidé à préparer la salle , ont assuré ce dimanche le succès du loto.

Je n'oublie pas bien entendu les bénévoles, Cédric ,Franck , Jérémy, Nicolas, Virginie ... qui ont donné de leur temps pour que cette journée soit une totale réussite.

J'y associe enfin Monique, mon épouse dont l'aide et le soutien sans faille m'ont permis d'organiser cette manifestation.

A l'année prochaine

Le Président Francis LEROY